

5 choses à savoir sur les sachets de nicotine

Dernière nouveauté des géants du tabac : des sachets (ou pochettes) de nicotine qui peuvent rendre les enfants et les adolescent-es dépendant-es à la nicotine.

1. Les sachets de nicotine s'utilisent de la même façon que le tabac à mâcher et le tabac humide, mais ils ne contiennent pas de tabac. Chaque sachet, qui ressemble à une petite poche de thé, contient de la nicotine en poudre et un arôme. On place le sachet entre la joue et la gencive pour libérer graduellement la nicotine.
2. Chaque sachet contient de 3 à 4 mg de nicotine, ce qui équivaut à trois ou quatre cigarettes.
3. En raison de leur bon goût, les jeunes enfants peuvent les avaler, ce qui les expose à un risque d'intoxication grave, voire mortelle, à la nicotine.
4. Les sachets de nicotine sont offerts dans une variété d'arômes attrayants pour les jeunes. Ils sont populaires auprès des athlètes (en particulier du hockey et du football), car leur effet stimulant n'affecte pas la capacité pulmonaire.
5. En 2023, les sachets de nicotine Zonnic ont été mis en vente. Depuis que Zonnic a été approuvé en vertu du *Règlement sur les produits de santé naturels du Canada*, il n'y avait pas d'âge minimum légal pour les acheter. La situation a changé le 28 août 2024 : les sachets de nicotine ne sont désormais vendus que sur demande d'un pharmacien — après que l'Association pulmonaire du Canada et d'autres groupes nationaux de santé ont soulevé la question sur la Colline du Parlement.



Association pulmonaire du Canada

R E S P I R E Z

www.poumon.ca